

# GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À LA POMMERIE

Nous mettons tout en oeuvre pour gérer les différents déchets de la façon la plus propre et écologique possible. Pour y parvenir, nous avons besoin de votre collaboration. Ce document vous indique où et comment disposer de vos matières résiduelles. Svp le lire attentivement et le conserver pour référence future.

**Il est important de noter** que la Pommerie ne gère que les matières provenant de vos activités à la Pommerie. Ainsi, il est interdit de vous départir ici de déchets (meubles, pneus, etc.) provenant de votre résidence principale ou d'ailleurs.

## Ordures ménagères

**Où?** 2 conteneurs noirs - Zone déchets/recyclage à l'entrée. \* Ils sont vidés chaque lundi.

- Remplissables par les portes de côté, ainsi que sur le dessus.
- Si les conteneurs sont pleins, il faut revenir lorsqu'ils auront été vidés.
- Aucun déchet ne doit être laissé par terre... les animaux en raffolent.
- Aucune ordure ne doit être brûlée.

## Recyclage

**Où?** 5 conteneurs verts ou bleus - Zone déchets/recyclage à l'entrée.

\* Ils sont vidés le mardi, aux deux semaines.

- Il n'est plus nécessaire de trier les matières, malgré les indications sur les conteneurs (papier / plastique).
- Merci de « défaire » les boîtes de carton pour minimiser l'espace dans les conteneurs.
- Les couvercles doivent toujours être refermés.
- Si les conteneurs sont pleins, il faut revenir à un autre moment ou utiliser les conteneurs à déchets.
- Aucun objet ne doit être laissé par terre...  
Le vent les emporte et la pluie transforme le carton en pâte que nous devons ramasser à la pelle.

## Écocentre

**Où?** Chariot de bois - Zone déchets/recyclage à l'entrée. \* Ils est vidé une ou deux fois durant l'été.

→ **Objets acceptés** (les contenants doivent identifier leur contenu)

- Peinture
- Appareils électroniques / électriques
- Aérosols
- Piles et batteries
- Huile
- Petites bonbonnes de propane (5lbs)
- Produits chimiques

→ **Objets refusés**

- Produits non identifiés
- Meubles et électroménagers (certains objets peuvent être déposés aux "métaux".)

## Bouteilles de vin et canettes consignées

**Où?** Rack en bois (vin) et conteneur de plastique (canettes) - Zone déchets/recyclage à l'entrée.

→ Seules les canettes consignées sont acceptées. Les profits financent les initiatives pour enfants de Linda M.

## Métaux

**Où?** À droite complètement du garage (stationnement employés)

→ Frigo, BBQ, chaises, ventilateurs, poteaux, etc. En autant que l'objet soit majoritairement en métal.



## Bonbonnes de propane

- Les bonbonnes périmées (+10 ans) en bon état peuvent être recertifiées par Louis S. Contactez l'accueil.
- Les bonbonnes trop endommagées doivent être laissées à Louis à côté de l'atelier.
- Les petites bonbonnes vertes (5 lbs) peuvent aller dans le chariot de l'éco-centre

## Feuilles mortes et branches – Derrière le terrain de balle-molle

- Chaque membre est responsable d'apporter ses sacs de feuilles au site de compostage.
- Si vous utilisez des sacs de plastique, merci de les vider et de ne pas les laisser sur place. Les sacs de papier peuvent être laissés.
- Il est interdit de brûler les feuilles à votre terrain.